

YVETOT AC



PROTOCOLE DE REPRISE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE

1. Désignation de « Responsables Covid »
2. Affichage des gestes barrières
3. Point d'hygiène
4. Accès au stade et signalétique du plan de circulation
5. Tenue d'un registre de présence
6. Préparation des séances
7. Organisation des séances
8. Déroulement des séances
9. Rôle et posture de l'éducateur

Ce protocole a été écrit dans un but de reprise progressive du football à partir du mercredi 3 juin 2020 en lien avec la stratégie nationale de déconfinement mise en place par le Ministère des Sports. *(Voir Guide des Sports à reprise différée / Edition du 25 mai 2020)*

1. Désignation de « Responsables Covid »

Le club a identifié 3 responsables Covid qui seront chargés de faire respecter ce protocole, il s'agit du président et des 2 salariés du club :

- Mr LEFEBVRE David
- Mr GRUEL Sébastien
- Melle MARTIN Ludivine

2. Affichage des gestes barrières



3. Point hygiène

Rôle actif des parents dans la limitation de la potentielle circulation du virus :

- Explication des gestes « barrière » aux enfants,
- Surveillance de l'apparition de symptômes chez leurs enfants. (En cas de symptôme du Covid, non participation)

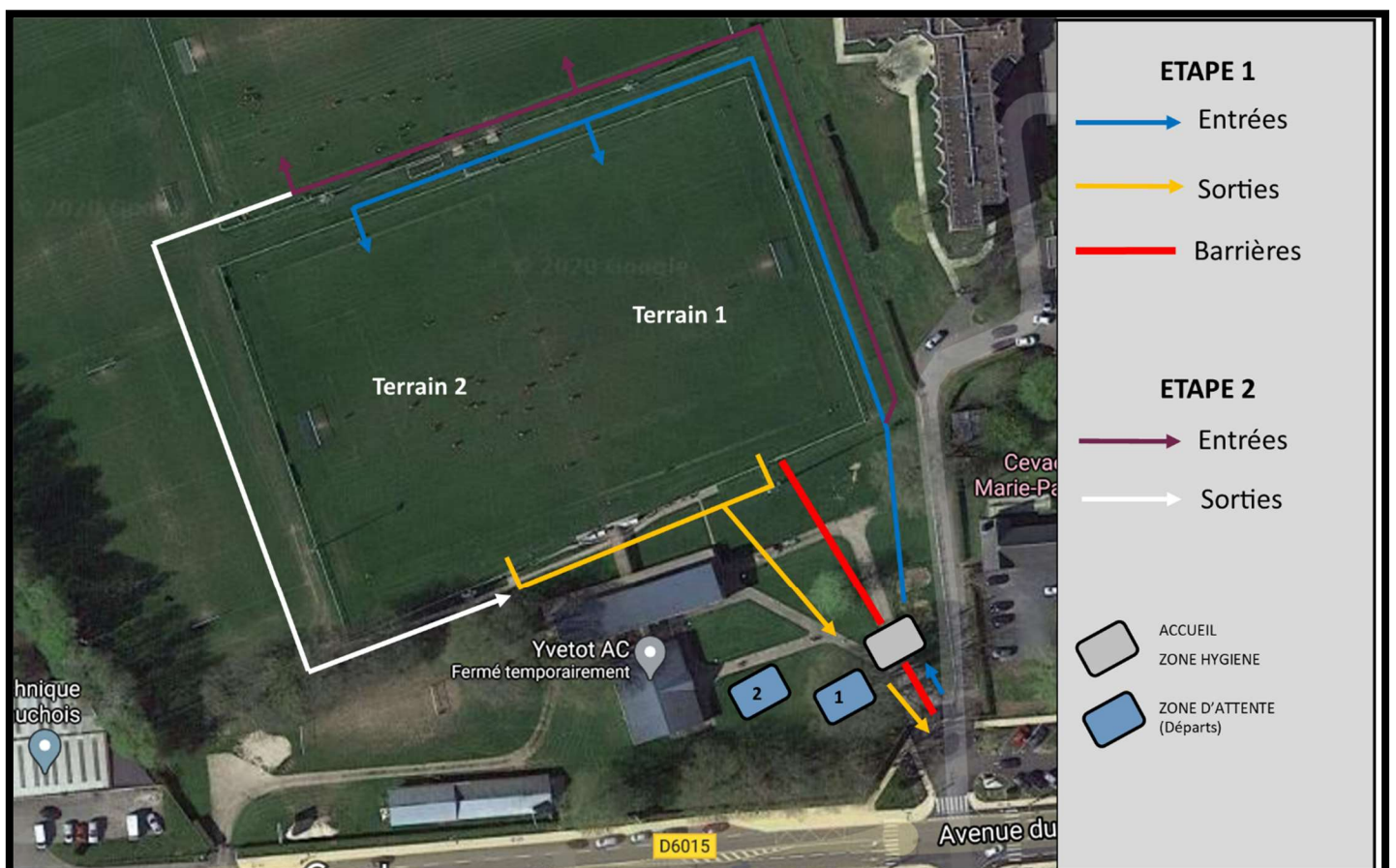
Un point hygiène sera mis en place avant l'accès aux terrains afin que chacun puisse se laver les mains. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

Le port du masque sera obligatoire pour l'accueil et l'encadrement (éducateurs sur les terrains). Il est également conseillé aux parents venant déposer et récupérer leur enfant de porter un masque notamment dans les zones d'attente.

Une trousse à pharmacie sera disponible à proximité des terrains.

Pour tout soin, le soigneur portera un masque et des gants. Le joueur concerné se verra masqué pendant l'intervention.

4. Accès au stade et signalétique du plan de circulation



Seuls les joueurs et éducateurs responsables des séances seront autorisés à entrer.

Un responsable « Covid » sera présent dans la zone d'accueil pour accueillir / orienter les joueurs, répondre aux familles et s'assurer du lavage des mains.

Les installations seront « coupées » en 2 pour éviter le croisement entre les arrivées et les départs.

Les joueurs seront sensibilisés au respect de la distanciation physique lors de leurs entrées et sorties des terrains.

Les vestiaires et parties communes ne seront pas accessibles.

Seul un WC sera ouvert côté foyer en cas de besoin, celui-ci sera désinfecté entre chaque séance en cas d'utilisation.

L'étape 1 correspond au fonctionnement avec 2 groupes de 10 personnes (éducateur compris) sur le terrain synthétique. L'étape 2 sera mise en place avec 4 groupes sur plusieurs terrains si l'étape 1 se déroule sans problème.

Des zones d'attente seront mises en place afin que les parents y attendent leurs enfants au moment des départs. Nous demanderons aux parents de maintenir la distanciation physique dans ces zones et leur conseillerons de porter un masque.

5. Tenue d'un registre de présence

Le responsable « Covid » présent à l'accueil sera chargé de pointer les noms et prénoms des personnes présentes pour chaque séance.

6. Préparation des séances

Les licenciés seront informés des modalités de reprise des activités et des mesures sanitaires. Ce protocole sera être mis à leur disposition.

Des groupes seront constitués avec le nombre maximal de participants ; les familles devront donner obligatoirement une réponse concernant la présence ou non de leur enfant. Toute personne venant sans être « inscrite » ou arrivant en retard sera refusée.

L'arrivée au stade sera autorisée 15 minutes maximum avant le début de la séance. Les joueurs devront arrivés en tenue (hors chaussures) et prévoir une bouteille d'eau individuelle avec leur nom inscrit dessus.

RAPPEL : Pas d'accès aux vestiaires. Aucun parent ou accompagnateur ne pourra accéder au stade.

Aucun enfant ne pourra repartir seul sauf si cela a été communiqué au responsable de catégorie au moment de l'inscription à la séance.

Une personne majeure devra se présenter 5 minutes avant la fin de la séance dans la zone d'attente pour récupérer l'enfant. Nous demanderons aux responsables de maintenir la distanciation physique dans ces zones et leur conseillerons de porter un masque.

En cas de retard, l'enfant ne sera plus accepté en séance.

7. Organisation des séances

Les séances seront limitées à 10 personnes (encadrants compris) sur un ½ terrain de foot à 11 et espacées dans un premier temps de minimum 30 minutes entre chacune ; ce laps de temps pourra être réduit ensuite.

Une expérimentation sera mise en place le mercredi 3 juin de la manière suivante :

- 14h30/15h30 : séance catégorie U12, 2 groupes de 9 enfants maximum + 1 adulte par groupe,
- 17h30/18h30 : séance catégorie U11, 2 groupes de 9 enfants maximum + 1 adulte par groupe.

Si celle-ci se révèle positive elle sera étendue ensuite aux autres catégories dans les mêmes principes d'organisation.

8. Déroulement des séances

Le matériel sera installé avant l'arrivée des participants. Chaque participant se verra remettre un ballon numéroté qui lui servira pendant toute la séance. Un emplacement « vestiaire Covid » sera identifié pour chaque joueur (1 mètre minimum entre chaque) à l'intérieur de la zone d'entraînement afin que chacun puisse y déposer ses affaires (bouteille...)

Contenu des séances :

- Ateliers ou parcours de conduite de balle,
- Ateliers de passes (mur ou planche à rebond),
- Jonglerie,
- Atelier de coordination,
- Circuit training,
- Biathlon technique,
- Jeux pré-sportif sans contact.

9. Rôle et posture de l'éducateur

- Préparation de la séance,
- Installation du matériel en amont,
- Accueil des joueurs sur le terrain et orientation vers leur « vestiaire Covid »,
- Rappel des gestes barrières,
- Animation de la séance,
- Accompagnement des joueurs vers leur zone d'attente (départs),
- Rangement du matériel dans un sac pour mise en quarantaine.